

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

--:--:--
SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

--:--:--

DECRET N° 69-204 /PR-SGG

du 7 Août 1969

portant nomination du Juge d'Instruction
Militaire et du Greffier Militaire
d'Instruction de la Cour de Sûreté de l'Etat.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 17 Juillet 1968 approuvée par le référendum du
28 Juillet 1968 ;
VU l'Ordonnance N°69-9/PR du 7 Mai 1969, instituant une Cour de Sûreté
de l'Etat ;
VU l'Ordonnance N°69-26/PR du 6 Août 1969, complétant l'ordonnance
N°69-9/PR du 7 Mai 1969, instituant une Cour de Sûreté de l'Etat ;
VU le Décret N°230/PR du 31 juillet 1968, portant formation du Gouvernement ;
Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

Article 1er - Le Capitaine Pacôme HOUINDO est nommé Juge d'Instruction
Militaire à la Cour de Sûreté de l'Etat.

Article 2 - Le Maréchal-des-Logis-Chef Hyacinthe GBEGAN est nommé Greffier
Militaire d'Instruction de la Cour de Sûreté de l'Etat.

Article 3 - Le présent décret sera publié et communiqué partout où besoin
sera.-

Fait à COTONOU, le 7 Août 1969

par le Président de la République,
Chef du Gouvernement,

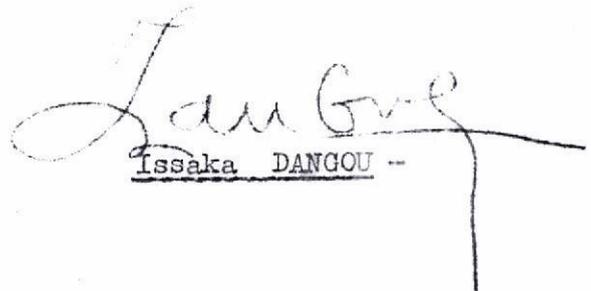
Ampliations :

PR 8 - CS 6 - CES 5 - MJL 6 -
EM-FAD 4 - DGN 4 - Cab.Mil. 2
Intéressés 2 - Ministères 9 -
SGG 4 - SGPR 2 - DSN 4 - IAA 1
Gdc Chanc.-DN-DCCT 3 - DGAJL 4
DEP-Dtion Stat. 4 - JORD 1.
CSE 4 - Proc.Gén. 2 - Proc.Rép 2
SGM 10 - DAI 4 -



Emile-Derlin ZINSOU

LE GARDE DES Sceaux,
MINISTRE DE LA JUSTICE ET DE LA LEGISLATION



Issaka DANGOU -